

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale,
le 28 mars 2017 à 19H50**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier

Siège no 3 Monsieur Alain Carrier

Siège no 4 Madame Monique Boucher

Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau

Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi

Ordre du jour de la réunion du 28 mars 2017

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Autorisation soumission pour achat des panneaux de contrôles des postes de traitement de l'eau potable
4. Prise d'échantillon de sol route 269
5. Poste de responsable en sports et loisirs
6. Embauche de monsieur Pierre Lapointe pour la voirie
7. Autorisation d'achat de terrain Petit Shenley
8. Embauche d'une personne ressource afin de préparer un appel d'offres pour plans finaux réfection d'aqueduc et égout route 269
9. Autorisation d'inscrire Stéphane Poulin sur ClicSécur pour le programme SOMAEU
10. Avis de motion
11. Avis de motion
12. Autorisation demande au fonds culturel
13. Résolution Desjardins carte de crédit
14. Formation technologique – prêt de local
15. Résolution CPTAQ propriétaire du LOT 5 060 618
16. Mandater notaire Claude Mathieu pour demande de modification de zonage à la CPTAQ
17. Mandater monsieur Stéphane Veilleux et Stéphane Quirion responsable projet Petit Shenley
18. Période de questions

19. Clôture de la séance

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2017-03-106 Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3- AUTORISATION SOUMISSION POUR ACHAT DES PANNEAUX DE CONTRÔLE DES POSTES DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

2017-03-107 **Considérant** que les panneaux de contrôle des deux postes de traitement de l'eau potable sont à remplacer ;

Considérant que le responsable de la voirie a invité deux fournisseurs pour soumettre une soumission ;

Considérant que le plus bas soumissionnaire est Automatisation JRT pour un montant total de 48 500 \$ plus taxes ;

Considérant que le responsable de la voirie recommande cette firme ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Vielleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de la firme Automatisation JRT pour un montant de 48 500 \$ plus taxes ;

Que la municipalité utilise la TECQ pour financer les travaux.

4- PRISE D'ÉCHANTILLON DE SOL ROUTE 269

2017-03-108 **Considérant** que la Municipalité désire effectuer des travaux de réfection dans la route 269 ;

Considérant que la Municipalité veut vérifier le niveau de contamination du sol dans une parcelle de la route 269 ;

Considérant que la firme Englobe propose ses services pour ce mandat à un prix de 8 580 \$ plus taxe (prise d'échantillons et analyse) ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte la soumission de la firme Automatisation JRT afin d'effectuer une prise d'échantillon et analyse dans la route 269, et ce, au montant 8 580 \$ plus taxe.

5- POSTE DE RESPONSABLE EN SPORTS ET LOISIRS

2017-03-109 **Considérant** que la Municipalité désire embaucher éventuellement un ou une responsable des sports et loisirs ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Quirion, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la mise en place d'un processus d'embauche pour un ou une responsable des sports et loisirs.

6- EMBAUCHE DE MONSIEUR PIERRE LAPOINTE POUR LA VOIRIE

2017-03-110 **Considérant** qu'un processus d'embauche à l'interne a eu lieu pour un poste à la voirie ;

Considérant que monsieur Pierre Lapointe a démontré son intérêt pour le poste et qu'il répond aux exigences de l'emploi ;

Considérant que le responsable de la voirie recommande son embauche ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte que la Municipalité procède à l'embauche de monsieur Pierre Lapointe ;

Que monsieur Lapointe effectue une probation de 1 500 heures tel que convenu avec le syndicat des employés de voirie.

7- AUTORISATION D'ACHAT DE TERRAIN PETIT SHENLEY

2017-03-111 **Considérant** que la Municipalité se doit d'acheter une parcelle de terrain (1 375 m²) du LOT 5 059 723 afin de pouvoir faire des travaux de réfection dans le Petit Shenley ;

Considérant que la Municipalité et le propriétaire du LOT 5 059 723 se sont entendus sur le prix de vente pour un montant de 8 520 \$;

Considérant que la Municipalité et le propriétaire du LOT 5 059 723 ont signé une promesse d'achat ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la Municipalité à faire l'achat d'une parcelle de terrain de 1 375 m² du LOT 5 059 723 ;

Que la Municipalité octroie un montant de 8 520 \$ pour cette parcelle de terrain ;

Que le directeur général et le maire soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document inhérent au processus de la vente du terrain.

8- EMBAUCHE D'UNE PERSONNE RESSOURCE AFIN DE PRÉPARER UN APPEL D'OFFRES POUR PLANS FINAUX RÉFECTION D'AQUEDUC ET ÉGOUT ROUTE 269

2017-03-112 **Considérant** que le conseil désire faire préparer le devis d'appel d'offres pour les plans finaux des travaux de réfection de la route 269 ;

Considérant que le mandat pour la réalisation des devis d'appel d'offres doit être préparé par une ressource ayant les compétences requises ;

Considérant que madame France Thibault, ingénieure, a offert ses services pour la réalisation de ce mandat (prix à déterminer) ;

En conséquence, il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate madame France Thibault pour la réalisation du mandat de devis d'appel d'offres pour les plans finaux des travaux de réfections de la route 269.

9- AUTORISATION D'INSCRIRE STÉPHANE POULIN SUR CLICSÉCUR POUR LE PROGRAMME SOMAEU

2017-03-113 Il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que monsieur Stéphane Poulin, inspecteur municipal et responsable de la voirie, soit autorisé à signer, au nom de la Municipalité, les documents requis pour l'inscription à clicSécur et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin ;

Que le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSécur ;

10- AVIS DE MOTION

Monsieur Stéphane Veilleux donne avis de motion que sera adopté, lors d'une séance ultérieure, un règlement d'emprunt pour la réalisation des travaux de réfection de la route 269 entre les rues Bellegrade et Mercier.

11- AVIS DE MOTION

Monsieur Daniel Campeau donne avis de motion que sera adopté, lors d'une séance ultérieure, un règlement modifiant le règlement 156-2016 relatif aux prévisions budgétaires 2017 et décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2017 et les modalités de leur perception

12- AUTORISATION DEMANDE AU FONDS CULTUREL

2017-03-114 **Considérant** que le comité patrimonial et historique de Saint-Honoré-de-Shenley a proposé à la Municipalité un projet de parcours patrimonial avec des lutrins installés sur le territoire de la Municipalité ;

Considérant que la démarche du comité peut être financée par le Fonds culturel de la MRC Beauce-Sartigan ;

Considérant que la Municipalité est intéressée à aider le comité dans sa demande au Fonds ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil accepte qu'une demande soit faite au Fonds culturel de la MRC Beauce-Sartigan ;

Que le conseil accepte que la Municipalité effectue la demande pour le comité patrimonial et historique ;

Que le directeur général et/ou le maire soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document inhérent à la demande.

13- RESOLUTION DESJARDINS DEMANDE SE CARTE DE CRÉDIT

2017-03-115

Considérant que le responsable de la voirie doit effectuer des achats de matériel pour maintenir son département fonctionnel ;

Considérant que le conseil propose que le responsable de la voirie ait une carte de crédit avec un maximum de 1 000 \$;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la personne morale délègue, aux personnes identifiées ci-après, le pouvoir de contracter en vue de demander l'émission de Carte(s) Visa Desjardins («les Cartes»), incluant leur renouvellement à l'échéance et leur remplacement si nécessaire, et ce, avec la ou les limites de crédit octroyées par la Fédération des caisses Desjardins du Québec («la Fédération»);

Que la personne morale soit débitrice envers la Fédération des sommes avancées et de toutes autres dettes reliées à l'utilisation des Cartes et de tout produit qui s'y rattache, incluant les sommes pouvant excéder la ou les limites de crédit applicables, ainsi que les intérêts et des frais applicables ;

Que la personne morale s'engage à ce que les Cartes soient utilisées selon les modalités du contrat de crédit variable de la Fédération les accompagnants et soit responsable de toutes dettes et obligations découlant du non respect de ces modalités ;

Que les personnes identifiées ci-après soient autorisées à signer tout document utile ou nécessaire pour donner plein effet à cette résolution, à demander toute modification à l'égard des cartes émises, incluant toute majoration de la ou les limites de crédit, et qu'il ou elle ait tous les droits et pouvoirs reliés à la gestion et à l'utilisation du compte relatif à ces Cartes ;

Que les personnes identifiées ci-après puissent désigner à la Fédération des personnes responsables d'assurer la gestion de

compte des Cartes, incluant notamment la désignation et la révocation des représentants de l'entreprise autorisés à obtenir une Carte, la répartition et modification des limites de crédit autorisées des Cartes ainsi que l'ajout et le retrait d'options liés aux cartes, le cas échéant ;

Personnes déléguées : Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier

Que la Fédération des Caisses Desjardins du Québec («la Fédération») puisse considérer cette résolution en vigueur tant qu'elle n'aura pas reçu un avis écrit de sa modification ou de son abrogation.

14- FORMATION TECHNOLOGIQUE – PRÊT DE LOCAL

2017-03-116 **Considérant** que le Centre d'alphabétisation populaire de Beauce Alphare a octroyé des formations technologiques à des résidents de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

Considérant que Alphare désire renouveler la formation technologique à la Municipalité pour cette année ;

Considérant qu'ils ont besoin d'un local à cet effet

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise la Municipalité à octroyer, gracieusement, un local au Centre d'alphabétisation populaire de Beauce Alphare pour le projet de formation technologique.

15- RESOLUTION CPTAQ PROPRIÉTAIRE DU LOT 5 060 618

Sujet reporté

16-MANDATER LE NOTAIRE CLAUDE MATHIEU POUR DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE À LA CPTAQ

2017-03-117 **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley doit faire une demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour une modification de zonage du LOT 6 074 292 ;

Considérant que la Scierie Carrier & Bégin a besoin de cette espace afin de poursuivre le développement de son entreprise ;

Considérant que la Municipalité doit demander à un notaire d'effectuer la demande de modification de zonage :

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par madame Monique Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate Me Claude Mathieu, notaire, pour effectuer la demande de modification de zonage pour le LOT 6 074 292.

17- MANDATER MONSIEUR STÉPHANE VEILLEUX ET STÉPHANE QUIRION RESPONSABLE DU PROJET PETIT SHENLEY

2017-03-118 **Considérant** que deux conseillers sont intéressés par le projet de réfection du Petit Shenley ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Daniel Campeau, appuyé par monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate monsieur Stéphane Quirion et monsieur Stéphane Veilleux comme responsable du projet de réfection du Petit Shenley.

18-PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

19-FERMETURE DE LA SÉANCE

2017-03-119 Il est proposé par madame Monique Boucher, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée

Il est 21H30

Dany Quirion, MAIRE

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.